

Pôle communication
Tél.: 24 66 40

Mardi 8 octobre 2019

INFO PRESSE

Une réunion économique et sociale à la veille du Comité des signataires

Dans le cadre du Comité des signataires qui se tiendra jeudi 10 octobre à Paris, le gouvernement organise une réunion économique et sociale mercredi 9 octobre à 9 heures, à la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Souhaité par le Premier ministre Édouard Philippe et organisée à la demande du président du gouvernement Thierry Santa, cette rencontre entre les représentants calédoniens et les services de l'État devra déboucher sur un compte-rendu qui sera lu en ouverture du Comité des signataires.

Durant cette séquence qui se déroulera en deux temps, chacun pourra exprimer ses attentes et avancer des propositions sur lesquelles l'État pourrait apporter un soutien technique, financier ou son expertise. Cette démarche vient en complément du Grand débat avec les entreprises, initié par Christopher Gygès, afin d'alimenter une loi de relance économique en préparation au gouvernement.

Une deuxième rencontre, organisée d'ici à la fin de l'année, permettra de formaliser les premières déclarations par la signature d'un avenant aux contrats de développement et d'un contrat de convergence et de transformation.

Séquence 1 : questions d'ordre économique et social

Les représentants de l'État seront sollicités sur les thématiques suivantes :

- Soutien aux entreprises : défiscalisation, soutien et cautionnement bancaire au profit des petites entreprises artisanales, mise en route de Bpifrance, facilitation de l'accès aux crédits bancaires, problème de la disponibilité de l'épargne en Nouvelle-Calédonie et du refinancement des banques locale en général, livret d'épargne calédonien, prolongation de la défiscalisation.
- Volet social : violences faites aux femmes, situation au Camp-Est.
- Vie chère : logement aidé, transports, frais bancaires.
- Simplification administrative : mise en place du numéro unique de santé et du dossier médical partagé.

Séquence 2 : les contrats de convergence et de transformation

Sera abordé dans ce deuxième temps la possibilité d'étendre les contrats de développement et la mise en œuvre des contrats de convergence et de transformation entre l'État et les collectivités calédoniennes.

Inauguré en juillet 2019 par le président de la République au ministère des Outre-mer, les contrats de convergence et de transformation (CCT) sont prévus par la loi du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer. Ils constituent la déclinaison des plans de convergence qui identifient sur une période de 10 à 20 ans les grandes priorités d'actions du territoire. Couvrant la période 2019-2022, les CCT remplacent dans les départements d'Outre-mer les contrats de plan État-région, et dans les collectivités ultra-marines les contrats de développement. Ils ont un périmètre budgétaire plus large, incluant la contractualisation des crédits de ministères supplémentaires (ministère des Sports, secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations) et des principaux opérateurs de l'État et associent à la contractualisation, aux côtés des provinces, les principaux groupements de communes.

Les participants

- Thierry Santa, président du gouvernement, Yoann Lecourieux, Christopher Gygès et Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement.
- Les représentants des services de l'État : Laurent Prevost, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, des représentants du ministère des Outre-mer, de l'Agence française de développement (AFD), de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et de Bpifrance.
- Les représentants calédoniens : présidents des institutions, partenaires sociaux, chambres consulaires, certains groupes politiques du Congrès.
- Le Premier ministre (à l'issue de la séquence).

Contact presse à Paris : Raphaël Larvor, directeur de cabinet adjoint du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : + 687 75 46 43